

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de
Meurthe-et-Moselle

MAIRIE de CHAMPENOUX
54280

**PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 28 janvier 2019**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 15

Date de convocation : 24/01/2019
Envoi à la Préfecture : 29/01/2019
Publication : 29/01/2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPENOUX s'est réuni en Mairie après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Henri-Philippe GUIMONT, Maire.

Etaient présents : Mmes Catherine COISNE, Karine FELIX, Corinne GENIN, Corinne RIPPA MADONNA et Marie- Claude MONCHABLON, Mrs. Henri-Philippe GUIMONT, Roger PREVOST, Christian GUILLAUME, Philippe GERARDOT, Cédric LOTH, Serge FEGER et Bernard LEMONNIER.

Etaient absents excusés : Monsieur Thierry VERMEIL DE CONCHARD, Madame Claire CARTAUX, Madame Stéphanie DIDIERJEAN.

Ont donné pouvoir : Monsieur Thierry VERMEIL DE CONCHARD à Monsieur Roger PREVOST, Madame Claire CARTAUX à Madame Marie-Claude MONCHABLON, Madame Stéphanie DIDIERJEAN à Madame Karine FELIX.

Secrétaire de séance : Madame Catherine COISNE.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2019

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 Décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Objet : Subventions : Subventions supérieures à 23 000 euros (7.5.1.) : Travaux

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de travaux à venir et le coût de ces travaux, décomposés comme suit :

•Requalification de la place Saint-Nicolas

→Montant : 477 853,50€ HT (soit 573 424,20€ TTC)

Monsieur le Maire sollicite la Préfecture de Meurthe-et-Moselle pour l'obtention d'une subvention au titre de la DETR pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide:

- DE SOLLICITER** la Préfecture de Meurthe et Moselle une subvention au titre de l'année DETR pour l'année 2019,
- D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne suite de cette opération.

Objet : Commandes publiques : autres contrats (1.4) : programme de travaux concernant la Place Saint-Nicolas

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le programme de travaux concernant l'aménagement, la sécurisation des piétons et la mise aux normes de la voirie concernant la Place Saint-Nicolas.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide:

- **D'APPROUVER** le programme de travaux avec un montant prévisionnel des travaux de 477 853,50 €HT ;
- **DE SOLLICITER** les financeurs publics pour l'attribution au taux maximum d'une subvention ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

**Objet : Commande publique : Autres contrats (1.4) : Choix du bureau d'étude-
Requalification de la Place Saint-Nicolas**

Monsieur le Maire rappelle le projet de requalification de la Place Saint-Nicolas. Monsieur le Maire propose de choisir un bureau d'étude pour une étude prospective.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide:

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération et de faire les démarches nécessaires pour mener à son terme cette opération.

**Objet : Finances locales : Décisions budgétaires (7.1) : Décisions
modificatives : correction de la délibération n°31 du 24/09/2018 :**

Suite à une remarque faite par la Trésorerie, Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'une erreur s'est glissée dans la délibération n°31 du 24/09/2018 «Décision modificative, manque de crédits au chapitre 26». Cette erreur doit faire l'objet d'une régularisation.

Monsieur le Maire **propose** de procéder aux écritures suivantes :

- compte D 020 : Dépenses imprévues d'investissement - 15,50 €
- compte D 022 : Dépenses imprévues de fonctionnement + 15,50 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal décide :

- **D'ACCEPTER** les virements de crédits ci-dessus.

Ordre du Jour :

- Demande de subvention DETR année 2019
- Programme de travaux : requalification de la rue Saint-Nicolas
- Choix du bureau d'étude pour la requalification de la Place Saint-Nicolas
- Décisions modificatives : correction de la délibération n°31 du 24/09/18

H.P.GUIMONT, Maire	Roger PREVOST	Christian GUILLAUME	M.C.MONCHABLON
Corinne GENIN	Bernard LEMONNIER	Serge FEGER	Catherine COISNE
Corinne RIPPA MADONNA	Philippe GERARDOT	Claire CARTAUX	Karine FELIX
Thierry VERMEIL DE CONCHARD	Stéphanie DIDIERJEAN	Cédric LOTH	